

## Projet de plan directeur des infrastructures scolaires 2024-2028

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

### 1. Introduction

Le présent rapport pose le contexte, dresse la situation actuelle des bâtiments scolaires de notre cercle et indique les perspectives pour la prochaine législature en fonction des besoins ainsi que des statistiques et prévisions actuellement disponibles.

Ce document sera également transmis aux exécutifs communaux — et plus particulièrement aux Conseils communaux de Boudry, Milvignes et Rochefort — afin de les informer de la situation actuelle et des enjeux à venir liés aux infrastructures scolaires dont certains sont directement de leur ressort (collèges communaux). L'ambition du comité scolaire étant in fine que ce document pose les bases d'un prochain plan directeur des infrastructures scolaires pour la législature 2024-2028 qui devrait être présenté et adopté par votre autorité puis par les autorités législatives communales.

A noter que ce rapport pourrait également intégrer un point de situation relatif aux infrastructures parascolaires tant elles sont liées à la vie scolaire. Toutefois et à ce stade, le comité scolaire y renonce dès lors que cela relève de l'exclusive compétence communale.

### 2. Contexte

Le présent rapport et futur plan directeur des infrastructures scolaires se veut être le principal instrument du comité scolaire pour en piloter la planification (des infrastructures scolaires). Il énonce une orientation générale permettant de fixer des priorités. Il devra être coordonné avec les plans de législature et les plans financiers des communes membres pour la prochaine législature. Un objectif certes ambitieux, mais indispensable aux yeux du comité scolaire.

Ce rapport permet de renseigner le conseil intercommunal sur:

- a) La situation actuelle relative aux infrastructures scolaires (2.1 et 2.2);
- b) La vision globale et à court terme des infrastructures scolaires (3.);
- c) Les enjeux à venir en matière d'infrastructures scolaires et éventuelles nouvelles constructions (4.).

#### 2.1. Organisation des sites scolaires

Pour les communes de Boudry, Milvignes et Rochefort, les élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 7<sup>e</sup> année sont actuellement scolarisés dans les collèges communaux (propriété des communes) des Esserts, de Vauvilliers, des Oisillons, de l'Envol, des Mûriers, des Vernes, d'Auvernier et de Rochefort.



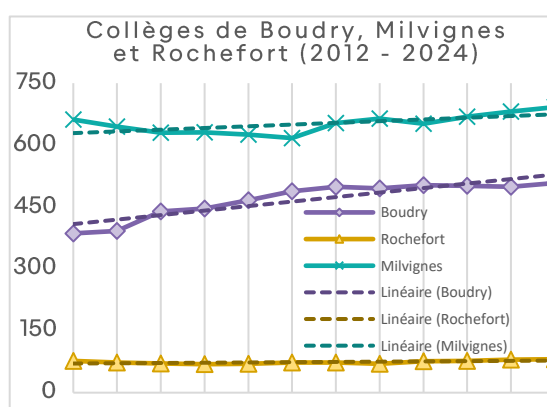
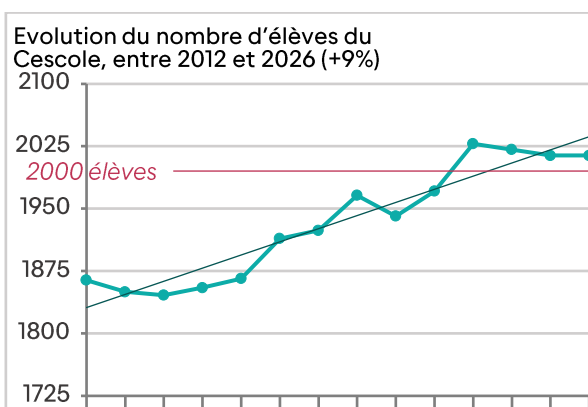
Le collège de Longueville accueille les élèves de la 8<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année des trois communes susmentionnées ainsi que du bas de Cortaillod (secteur défini via un plan figurant en annexe de la convention passée entre le cercle et la commune de Cortaillod).

## 2.2. Etat des lieux des effectifs scolaires

### Evolution des effectifs entre 2012 et 2022

La rentrée scolaire 2012-2013, qui marquait également l'avènement de la verticalisation de l'école obligatoire avec la création des cercles scolaires et la disparition des commissions scolaires communales, voyait le nouveau cercle scolaire de Colombier et environ accueillir 1'864 élèves répartis dans 97 classes.

10 ans plus tard, nous avons vécu une rentrée 2022-2023 record avec 2'028 élèves répartis dans 107 classes. Au niveau des perspectives de ces 4 prochaines années, les chiffres restent au-dessus de 2'000 élèves pour le cercle, ce qui confirme cette évolution dans le temps.



En comparant ces effectifs physiques, la tendance montre donc une augmentation de 8.8 % sur 10 ans du nombre d'élèves dans notre cercle scolaire. A noter que cette augmentation n'est pas similaire d'un cycle à l'autre. Ainsi c'est une augmentation de 17.3 % qui est constatée pour le cycle 1 (1-4) alors qu'elle n'est que de 6.3 % pour le cycle 2 (5-8) et de 4 % pour le cycle 3 (9-11).

L'augmentation des effectifs du cycle 1 pourrait résulter, par exemple, d'arrivées dans les communes de Boudry, Milvignes et Rochefort de familles avec des enfants en âge de scolarité infantine.

A noter également des disparités marquées dans l'évolution du nombre d'élèves selon les communes membres du cercle scolaire. Ainsi si les élèves provenant de Milvignes ont progressé de 3 % durant la dernière décennie, les élèves de Rochefort et ses hameaux sont 10.6 % plus nombreux alors que le nombre d'élèves boudryens s'est envolé avec une augmentation de 22.5 %. Des chiffres à mettre en lien direct avec le développement urbanistique de ces entités.

Enfin il convient de se rappeler que la rénovation du cycle 3 et l'instauration de deux niveaux dans les branches principales n'ont fait qu'accroître le besoin en terme de salle de classe notamment.



## Rentrée scolaire 2022-2023

Le tableau ci-après présente en nombre d'élèves et de classe la rentrée record d'août dernier. En matière de disponibilité des salles à disposition dans les différents collèges, la situation à ce jour est la suivante :

- *Collège des Esserts – Boudry*: plus de salle disponible, l'aménagement de l'ultime local disponible dans les combles est prévu pour les prochaines semaines;
- *Collège de Vauvilliers – Boudry*: reste une salle partiellement disponible;
- *Collèges de Bôle*: plus de salle disponible, il manque une salle pour entreposer le matériel scolaire dont les cartons sont actuellement dans les couloirs du sous-sol;
- *Collège des Mûriers – Colombier*: une salle de classe disponible, mais actuellement occupée pour le soutien (partiellement libre);
- *Collège des Vernes – Colombier*: une salle de classe disponible et une autre partiellement disponible;
- *Collège d'Auvernier*: plus de salle disponible, la salle de travaux manuels sera occupée par une classe lors de la prochaine rentrée scolaire, à l'extérieur du collège, avec un déplacement probable de l'espace relai;
- *Collège de Rochefort*: le prochain déménagement de la structure parascolaire libérera une salle de classe qui pourrait être rapidement utilisée pour l'ouverture d'une nouvelle classe.
- *Collège de Longueville*: plus de salles disponibles, impossibilité d'ouvrir une nouvelle salle d'informatique pourtant nécessaire.

	Auvernier	Bôle	Colombier Vernes	Colombier Mûriers	Boudry Vauvilliers	Boudry Esserts	Rochefort	Longueville	Totaux
nombre de salles de classe	8	10	16	9	17	14	4	63	141
autres salles et locaux	1	4	6	2	9	5	2	4	33
utilisation de la salle de gym	85-100 %	100 %	>100 %	>100 %	>100 %	>100 %	50.0 %	100 %	
besoins d'utilisation de la piscine					121 %			>100 %	
locaux disponibles	0	0	1	1	0	0	0.5	0	2.5

En résumé, le cercle scolaire est actuellement :

- en manque de locaux ou à l'extrême limite dans les collèges d'Auvernier, Bôle, Boudry et de Longueville;
- au bénéfice d'une très faible marge de manœuvre pour les collèges de Colombier et de Rochefort.
- En manque de locaux « tampons », salles permettant toutes les activités annexes (soutien pédagogique, animations diverses, contrôles médicaux, vaccination) qui doivent parfois, dans certains collèges être réalisés dans les couloirs ou dans des locaux situés hors des collèges.

Il est à relever aussi que l'occupation des halles de gymnastiques pour les heures scolaires est problématique et qu'à l'heure actuelle, l'ensemble des heures ne peut plus être dispensé directement dans les locaux adaptés. Si le nombre de salles de classe disponibles est une donnée fondamentale, la qualité des locaux à disposition ou mis à disposition doit



également être une préoccupation des autorités scolaires et des autorités communales. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

En conclusion, notre cercle scolaire se trouve actuellement et du point de vue des infrastructures scolaires dans une situation insatisfaisante qui justifie en soi le présent rapport. Cette situation s'explique par le fort accroissement de la population des communes membres du cercle durant la dernière décennie (+20 %) et l'augmentation du nombre d'élèves en résultant (+ 9 %). Ainsi force est de constater que les infrastructures scolaires n'ont pas été adaptées en conséquence et qu'un effort supplémentaire doit être consenti.

### Planification des effectifs 2023-2027

Voici les prévisions d'effectifs pour les quatre années à venir. A noter que ce tableau ne tient pas compte des modifications importantes survenant en cours d'année (en progression) ni des enfants pas encore nés pour l'année scolaire 2026-2027 :

Années scolaires	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	26-27 <sup>1</sup>
cycle 1	700	705	709	700	699	693	697	690
cycle 2	693	681	685	729	730	741	748	720
cycle 3	521	521	534	574	580	568	557	562
FS C3	36	36	37					
FSC1-C2	20	20	18	25	12	12	12	12
Total	1970	1963	1983	2028	2021	2014	2014	1984

### 3. Objectifs stratégiques du comité scolaire

- I. **Réalisation de l'assainissement du collège de Longueville.** Il convient de rappeler l'important crédit d'investissement relatif à l'assainissement du collège de Longueville d'un montant de 34 705 000 CHF. — adopté par le conseil intercommunal du cescole le 5 novembre 2020. Considérant que le permis de construire y relatif a récemment été obtenu après une longue procédure de levée d'oppositions, le comité scolaire travaille actuellement à la mise au concours du mandat de bureau d'appui au maître d'ouvrage (BAMO) qu'il espère pouvoir attribuer d'ici à l'été. La réalisation de cet assainissement demeure une priorité absolue de notre exécutif.
- II. **Encouragement des investissements visant à assainir les infrastructures existantes et les adapter aux besoins.** Le comité scolaire salue ici la demande de crédit de 485 000,00 CHF ayant pour objet l'établissement du projet de rénovation du collège de Vauvilliers adoptée par le Conseil général de Boudry le 30 mai 2022. Il faut toutefois constater qu'aucun projet visant à créer de nouvelles salles de classe n'est à l'étude au sein du cercle scolaire ou de ses communes membres. Par ailleurs, une partie des halles de gymnastiques nécessitera des travaux d'assainissement importants.
- III. **Maintien des élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 6<sup>e</sup> année dans les collèges communaux.** De manière plus générale, le comité scolaire considère qu'il est important de maintenir les élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 6<sup>e</sup> année dans les collèges communaux à proximité de leur lieu de domicile.

<sup>1</sup> Les élèves de cette année scolaire ne sont pas tous encore nés...



#### 4. Enjeux à venir

De l'avis du comité scolaire, la création et/ou l'adaptation du nombre et des surfaces des salles de classe nécessaires constituent le défi à relever pour les années à venir. Les communes membres devront veiller à maintenir les collèges communaux et leurs infrastructures dans des standards satisfaisants voir construire de nouveaux bâtiments en cas de développement urbanistique, le comité scolaire soumet trois pistes de réflexion au conseil intercommunal :

- a) **Regroupement des élèves du demi-cycle 7-8.** Ce regroupement est effectif dans l'ensemble des autres cercles scolaire du canton et constitue une demande du département afin de préparer les élèves au cycle 3. Les duos d'enseignants mis en place dans ce demi-cycle collaborent étroitement afin de suivre les élèves lors du passage du système d'évaluation à codes au système d'évaluation à notes et moyennes. Il n'est actuellement pas réalisé dans notre cercle scolaire. Deux cas de figure possibles :
- La création d'un nouveau bâtiment scolaire pour ce demi-cycle permettrait de réaliser les objectifs pédagogiques y relatifs, tout en permettant de libérer des salles de classe dans l'ensemble des collèges actuels;
  - Le rapatriement des élèves de 8<sup>e</sup> année dans les collèges communaux après agrandissement de ces derniers.

Le comité scolaire privilégie ici clairement le premier scénario qui permettrait au cercle de se doter d'une infrastructure adaptée et répondant aux normes actuelles, tout en évitant aux communes des investissements conséquents et peu réalistes pour leurs infrastructures scolaires.

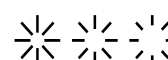
*Il souhaite obtenir le mandat du conseil intercommunal d'approfondir sa réflexion sur ce projet en le chargeant de rédiger un rapport d'information voir une demande de crédit d'étude pour sa réalisation.*

- b) **Construction d'une salle multisport en partenariat** (commune ou association sportive) en lieu en place de la rénovation de l'actuelle salle de gym de Longueville (dernière étape de la rénovation de collège de Longueville). Une demande est parvenue en ce sens au comité scolaire en 2022 et mérite à notre sens d'être étudiée. *Là également, l'exécutif sollicite un préavis favorable du législatif pour approfondir la réflexion puis proposer un rapport y relatif.*
- c) **Aménagements extérieurs du collège de Longueville.** Si une préétude avait été présentée dans le cadre des réflexions relatives à l'assainissement du collège de Longueville, aucune décision n'avait été prise considérant qu'une réflexion globale sur la mobilité (automobile, transports publics, piétons) devait être menée en lien avec l'accès au site et la problématique du carrefour des Chézards (à ce titre et pour information les communes de Milvignes et Boudry présenteront au mois d'avril deux demandes de crédit concernant ce carrefour).

#### 5. Conclusion

Le présent rapport constitue un point de situation nécessaire 10 ans après la régionalisation de l'école obligatoire dont a résulté la création de notre cercle scolaire. Si la population de nos communes respectives a progressé voire fortement augmenté durant la dernière décennie, les infrastructures scolaires n'ont pas été adaptées à cette évolution.

Ce document se veut être le point de départ d'une réflexion et de décisions qui devront être prises tant par les autorités scolaires que par les autorités communales qui se seront préalablement concertées.



L'évolution croissante, et la stabilisation à un haut niveau des effectifs scolaires prévues pour les prochaines années nous contraignent à planifier rapidement des investissements afin de relever ce défi, tout en trouvant des solutions afin d'assurer l'accueil des élèves dans des conditions satisfaisantes. De plus, il convient de ne pas oublier qu'une forte pression s'exerce par ailleurs sur nos communes afin qu'elles proposent davantage de places d'accueil préscolaires et parascolaires. Une localisation de ses structures à proximité ou dans l'enceinte des bâtiments scolaires est souhaitée et recherchée.

L'évolution de la société se reflète intensément dans nos écoles. Si nous n'avons pas de prise sur la pédagogie, nous pouvons, dans la marge de manœuvre qui nous est laissée via les infrastructures, jouer un rôle quant aux conditions-cadres de prise en charge de nos enfants. En ce sens, une première étape a été franchie avec l'assainissement à venir du collège de Longueville. Mais elle devra impérativement être suivie par d'autres rénovations voire la réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire.

L'augmentation des élèves à besoins éducatifs particuliers est aussi une réalité qu'il convient d'appréhender du point de vue des infrastructures scolaires, ceci d'autant que les besoins liés à l'inclusion vont se poursuivre ces prochaines années. Ainsi l'établissement d'un plan directeur des infrastructures scolaires basé sur les prédictions d'évolution des effectifs scolaires est nécessaire même si l'exercice est difficile, tant à moyen qu'à long terme.

S'il convient donc d'assurer que nous pourrions remplir nos obligations pour les prochaines rentrées scolaires, il faut également rester prêts à prévoir, au moins en théorie, des scénarios plus ambitieux. En effet, entre l'identification d'un besoin et la réalisation d'un bâtiment scolaire, de nombreuses années sont nécessaires, qui plus est dans une structure intercommunale telle que la nôtre.

Le développement récent et à venir de nos communes doit nous pousser à prêter une attention particulière aux conséquences démographiques sur nos effectifs scolaires, afin d'appréhender au mieux la complexité des prévisions en matière d'infrastructures scolaires. C'est au croisement de ces enjeux, entre les besoins à court terme et l'anticipation d'une évolution à long terme que se situe l'un des défis principaux que devra relever notre cercle scolaire, celui des infrastructures scolaires.

Colombier, le 15 mars 2023

Au nom du comité scolaire



Tony Perrin  
secrétaire



Solange Platz Erard  
présidente

